

d'une compagnie des ordonnances de France, seigneur de la Bardonnière, demeurant à Chamelet ; il testa d'abord, le 23 mai 1605, en faveur de Claude et Blanche de Grandris, ses frère et sœur ; puis, le 22 septembre 1608, il fit une seconde disposition de dernière volonté, étant sur le point de faire un voyage contre Flandre et Suède ; il élut sa sépulture dans l'église paroissiale de Chamelet, s'il mourait près de ce lieu et nomma son héritier universel son frère utérin, noble Philibert d'Arcons, écuyer, seigneur de la Rigalle, Jaloyet et Chalosset ; il mourut en 1612.

2° Digne de Grandris, d'abord religieuse à la Déserte, à Lyon, en 1608, puis mariée avec sieur Nicolas Cella, maître aux arts de la ville de Genève. Jean de Grandris eut d'Hélie Tricaud deux enfants :

1° Noble Claude de Grandris, lequel, par donation pure et simple entre vifs, du 17 mai 1613, donna tous les biens lui venant de ses père et mère à Blanche de Grandris, sa sœur germaine, en considération de l'amitié fraternelle qu'il lui portait et de la réciproque affection qu'il savait que celle-ci avait pour lui.

2° Blanche de Grandris, mariée, par contrat du 3 juin 1592, au château de Jarniost, en présence d'honorable Jean Chomat, marchand à Lyon, et de noble Jean Henry, coseigneur de Jarniost, avec noble homme Barthélemy Chomat, commis à la recette générale des dîmes au bureau de Lyon, citoyen de cette ville, seigneur d'Arnas, lequel, pour s'acquitter de ce qu'il lui devait, lui vendit, le 29 octobre 1611, sa terre, seigneurie, juridiction d'Arnas, avec toute la justice haute, moyenne et basse et tous autres droits et devoirs seigneuriaux, appartenances et dépendances, comme il l'avait acquise de noble Jean-Jacques Arod, seigneur de Montmelas, par contrat du 28 novembre 1601. Blanche de Grandris vendit, le 13 octobre 1633, la